



République Française

COMMUNE DE CEVINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

Arrondissement
d'Albertville 1

Canton n° 3

Séance du 31 mai 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le trente et un mai à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, convoqué le vingt-sept mai, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

Présents : Bernadette AMIEZ, Philippe BRANCHE, Marie-Christine DORIDANT, Emmanuel DI LUZIO, Ginette FALCOZ-RIGOTTI, Gabriel MARQUES, Evelyne PELLICANO, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT.

Excusés ayant donné pouvoir :

Claude BAUDERLIQUE à Marie-Christine
DORIDANT

Denis BIBOLLET-RUCHE à Bernard PIVIER

Anaïs CURTILLAT à Philippe BRANCHE

Samuel DELTOUR à Emmanuel DI LUZIO

Régine VIBERT à Evelyne PELLICANO

Madame Bernadette AMIEZ a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : D.C.M N°20/24 – MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DE L'USINE NICHE FUSED ALUMINA

Seule usine en France qui produit du corindon blanc, l'usine NICHE FUSED ALUMINA a été placée en redressement judiciaire le 22 avril 2024.

Cette usine a été la première à s'être installée dans la vallée de la Tarentaise, à la fin du XIXe siècle. Plusieurs générations de travailleurs ont fait vivre cette usine, ce qui explique un fort attachement de la population. À ce jour, 178 emplois sont concernés par la survie de cet établissement. Un arrêt de son activité aurait un impact économique et social dans toute la vallée.

A l'heure où les politiques mettent en avant la nécessité de réindustrialiser la France, il serait fort dommageable que la seule usine française produisant du corindon blanc ferme ses portes, obligeant les industriels à se fournir à l'étranger, principalement en Chine.

Par conséquent, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de manifester son soutien aux salariés de l'usine NICHE FUSED ALUMINA de La Bâthie ;
- **DEMANDE** aux pouvoirs publics de trouver des solutions acceptables dans le cadre du redressement judiciaire en cours afin de maintenir l'activité économique du site.

Copie certifiée conforme et exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Philippe BRANCHE

Transmis en Préfecture le : 07/05/2024

Publié le : 07/05/2024

Publié sur le site internet le : 07/05/2024